



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Inspection d'académie –
Inspection pédagogique régionale
Mission académique EDD-S**



Affaire suivie par :
Mission académique EDD-S
Tél : 04 72 80 60 09
Mél : edd-academie@ac-lyon.fr

Lyon, le 7 Septembre 2022

Rectorat de l'académie de Lyon
92, Rue de Marseille
BP 7227
69354Lyon Cedex 07

La Mission Académique de l'Éducation au
Développement Durable et à la Solidarité –
EDD-2030

Lettre de rentrée – éducation au développement durable et à la solidarité - septembre 2022

Cette lettre de rentrée numérique n'a pas vocation à être imprimée, sous peine de vous priver des accès directs par liens hypertextes.

Chères et Chers collègues,

Espérant que vous avez pu vous ressourcer agréablement durant les vacances, l'équipe de pilotage de la mission académique éducation au développement durable et à la solidarité (EDD-S) se réjouit de vous retrouver pour une nouvelle année d'engagement au service de la formation des élèves.

L'EDD en 2022

Depuis 2015, les **quatre piliers classiques** de l'éducation au développement durable (**environnemental, social, économique et culturel**) bénéficient de l'apport des **17 Objectifs du développement durable** (ODD) adoptés par l'ONU dans la continuité de la COP 21 et des Accords de Paris. Ils constituent l'Agenda 2030 qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue « d'éradiquer la pauvreté, [de promouvoir la prospérité pour tous tout en protégeant la planète](#) ». Ces 17 **ODD** mettent pleinement en lumière le caractère systémique et les interactions du « système Terre ». Tout au long du **parcours scolaire** de l'élève, dans **chaque enseignement**, l'éducation au développement durable le place progressivement face à la complexité des défis contemporains avec pour objectif la **formation des futurs citoyens en mesure de comprendre les grands enjeux de la transition écologique, numérique et technologique et d'opérer des choix éclairés**. Voir le [Dossier de presse de rentrée](#), pages 82 à 85.

L'éducation au développement durable prend donc en compte trois perspectives ;

- les dimensions spatiale et temporelle ;
- l'analyse scientifique ;
- la citoyenneté et ses valeurs.

Une affirmation de l'EDD dans les textes règlementaires en vigueur

- les [17 objectifs du développement durable](#) (ODD)
- la [Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030](#)
- le [Vade-mecum de l'EDD](#), ouvrage de référence, accessible en version numérique qui rappelle les enjeux de l'EDD et en clarifie les concepts fondateurs. Il est une aide précieuse et concrète pour accompagner les élèves.

Pour trouver des éléments sur les concours scolaires et les actions pédagogiques proposés, les éco-délégués, les établissements en démarche de développement durable et les labels E3D, ...

- [Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019](#) parue au Bulletin Officiel n°31 du 29 août 2019
- Circulaire du 24 septembre 2020, [Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030](#),
- [Articles 2 et 3](#) de la loi Climat & Résilience du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, repris dans le Code de l'Éducation article L421-8.

Et bien sûr, les programmes scolaires, notamment ceux des cycles 1, 2, 3 et 4 avec les modifications apparentes ([BO n°31 du 30 juillet 2020](#))

L'EDD, une éducation transversale qui permet :

- De favoriser les collaborations entre l'ensemble des professionnels de l'école ou de l'établissement et des partenaires, autour de projets partagés et fédérateurs (ODD 4) ;
- De varier les angles d'entrée dans les apprentissages, en favorisant le sens des acquis et en facilitant les mises en œuvre concrètes pour les élèves (ODD 4),
- De croiser les regards de plusieurs disciplines (ODD 4),
- De pratiquer des formes de pédagogie innovante dont la pédagogie de projet, l'école dehors pour développer des apprentissages supplémentaires, la confiance en soi et le bien-être (ODD 4),
- De favoriser l'inclusion, la solidarité, l'esprit d'initiative et l'engagement,
- De mettre les élèves en situation de réussite tout en valorisant leurs savoirs et compétences,
- De contribuer à l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation par la découverte des métiers (ODD 8),
- De favoriser la persévérance scolaire en dédramatisant le rapport à l'école,
- De bénéficier d'un climat scolaire plus apaisé (ODD 5, 10, 16),
- De renforcer le lien avec les parents

Les objectifs de l'année 2022-2023

- De nouvelles modalités de formation des personnels

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la DFIE a cédé sa place à l'École académique de formation continue (EAFC) qui fait évoluer le PAF en parcours de formation au plus près des besoins de tous les personnels de l'académie. Le [site de l'EAFC](#) en détaille les nouvelles modalités.

Parmi les évolutions notables, on peut mentionner la disparition de la période d'inscription au mois de septembre au profit d'inscription tout au long de l'année.

Les parcours de formation déjà déposés au titre de l'éducation au développement durable et à la solidarité abordent les thématiques suivantes :

- Être référent EDD/E3D d'école ou d'établissement : rôle et missions
- La construction et la mise en œuvre d'une démarche E3D
- Esprit critique, *fake news* en EDD
- Jeux et techniques d'animation en EDD

D'autres parcours viendront compléter cette première liste et notamment comment faire émerger des valeurs EDD-S au sein de projets déjà existants, ou encore comment mener et animer un comité de pilotage EDD.

Enfin, il restera possible de solliciter une formation spécifique de territoire pour répondre à un besoin local sous la forme d'un parcours « **collectif et territoire apprenant** ».

- La labellisation E3D

A ce jour sur l'académie de Lyon, à peine 40% des établissements scolaires du second degré (tous types confondus) sont labellisés. Pour le premier degré, les taux de labellisation sont minimes, avec de fortes disparités selon les départements. Alors que la plupart des écoles sont déjà engagées dans de multiples actions EDD, elles ne saisissent pas l'opportunité d'une reconnaissance et d'une valorisation par l'obtention du label E3D.- Il en est de même pour de nombreux établissements agricoles à qui s'adresse aussi ce dispositif.

Nous vous rappelons que la labellisation des écoles et des établissements fait partie des priorités académiques retenues par Monsieur le Recteur.

En attendant de recevoir prochainement l'appel à candidature pour la campagne E3D millésime 2023, vous trouverez sur la [page dédiée](#) du site académique des éléments sur les critères et modalités de la labellisation.

- Un éco-délégué dans chacune des classes en collège et en lycée et un concours valorisant leur action

Depuis la [rentrée 2020](#), chaque classe de collège et de lycée de tout type désigne un ou une [éco-délégué](#) selon la modalité de son choix. Les élèves de CM1 et CM2 sont également concernés.

L'éco-délégué a un rôle-clé dans l'information et la sensibilisation des élèves, dans l'impulsion d'actions écoresponsables permettant d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la communauté scolaire, de renforcer les valeurs.

Outre les [pages Eduscol](#), « le site d'actus et d'infos sur l'environnement pour les collégiens, lycéens, étudiants, ... » [Mtaterre](#) de l'ADEME offrent un large éventail de ressources pour accompagner et former les éco-délégués.

Afin de valoriser les initiatives mises en œuvre, sera lancée en octobre la **3^e édition du concours de l'Action éco-déléguée de l'année**, ouvert aux élèves des écoles, collèges et lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. La production attendue est une très courte vidéo sur un travail réalisé ou engagé. Le concours est organisé selon trois catégories distinctes : école, collège et lycée. Il comporte deux niveaux de participation : les productions lauréates de chaque académie concourent ensuite devant un jury national. Vous trouverez plus d'information ainsi que les vidéos des lauréats des premières éditions sur [notre site](#) et plus largement sur la [page dédiée](#) du site du ministère.

- Pour vos projets EDD-S

La **collectivité** dont dépend votre école ou établissement peut vous accompagner pour trouver une association partenaire. Si vous cherchez un financement pour un projet, pourquoi pas la [Trousse à projet](#) ?

- Quelques dates à retenir

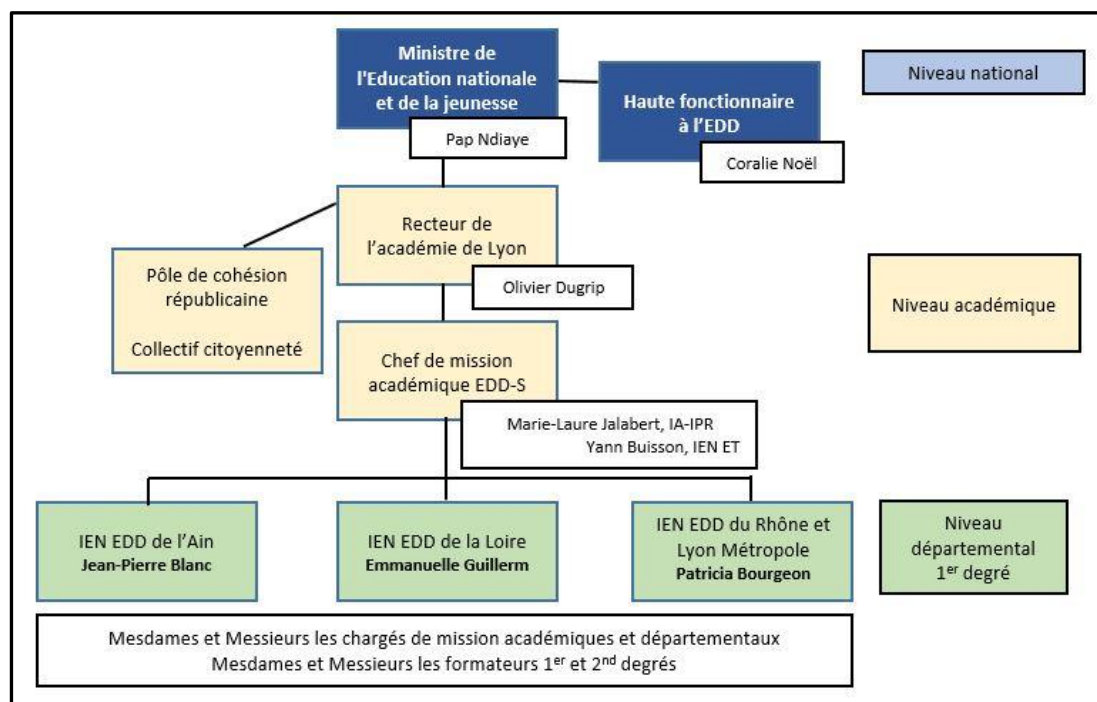
- du 12 septembre au 1^{er} octobre : semaines de **l'engagement à l'Ecole**
- du 18 septembre au 8 octobre 2022 : **Semaine européenne du développement durable**
- du 3 au 8 octobre : semaine de la **démocratie scolaire**
- du 7 au 17 octobre 2022 : Fête de la Science, thématique de cette année : « **Le climat, on en parle ?** »
- le 18 octobre 2022 : journée nationale de la **qualité de l'air**
- du 21 au 28 novembre 2022 : Semaine européenne de **réduction des déchets**
- les 26 et 27 janvier 2023 : Forum de l'éducation au développement durable (**FOREDD**)
- dernière semaine de janvier 2023 : « **A l'école de l'Anthropocène** », par l'Ecole urbaine de Lyon et les

universités de la région académique.

- le 22 mars 2023 : journée mondiale de l'eau
- le 25 mai 2023 : journée mondiale de la biodiversité
- le 5 juin 2023 : journée mondiale de l'environnement

Organisation de la mission académique EDD-S et modalités de communication

- Organigramme de l'éducation au développement durable



- Les formes de communication de la mission EDD-S

- L'adresse mail edd-academie@ac-lyon.fr vous permet de joindre directement l'équipe académique.
- Les sites EDD vous permettent de trouver des informations et des ressources et sont aussi destinés à valoriser les actions des équipes éducatives, au sens large.
 - Le [site EDD-S académique](#),
 - Le site de l'Ain, premier degré, [Sciences et EDD 01, le blog](#)
 - Le site de la Loire, premier degré, [Sciences EDD 42](#)
 - Le site du Rhône, premier degré, [EDD Rhône et Lyon Métropole](#)
- Notre compte Twitter : [@EDD_S_acLyon](#)
- Les [parutions académiques](#), périodiques et Hors-séries thématiques

N'hésitez pas à nous faire part de vos actions avec, de préférence, des photographies et ainsi valoriser les réalisations de vos élèves.

A bientôt pour de nouvelles aventures.

Durablement vôtres,

Pour la mission académique EDD-S

Marie-Laure JALABERT

Yann BUISSON